



VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 86 > Janvier/Février/2020



GRAND
FORMAT



2020-2024 Centre Socioculturel de Brignoud Nouveau projet social



7

ACTU

Mobilité

Enquête, covoiturage, travaux...



13

V•B et VOUS

Etat civil

Recensement de la population 2020



14

CULTURE

Exposition

Art numérique :
« Entre deux mondes »

14
décembre **Rétro**

Le marché de Noël a tenu bon

Le 14 décembre dernier, la météo capricieuse a fait trembler le Marché de Noël de Villard-Bonnot et Froges. Cependant, l'événement – maintenu – a tenu toutes ses promesses. Un grand merci à tous les artisans, commerçants, animateurs et associations qui ont bravé la pluie ! Le Père Noël a ainsi reçu dans son chalet près d'une centaine de familles pour une photo souvenir de cette fin d'année.



Vœux 13
janvier

450 convives pour les vœux 2020

Lundi 13 janvier, Daniel Chavand, Maire de Villard-Bonnot, prononçait pour la dernière fois son discours des vœux, pour la nouvelle année, à la population. Devant une assemblée composée d'habitants, des représentants d'associations et d'élus, Daniel Chavand a donc tiré sa révérence sous les applaudissements.

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal février 2020



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand

Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil

Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi/C. Monteil/Le Grésivaudan/images-et-reves.fr (couv.)/Dauphiné Libéré - T. Clet - D.R.

Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ•COM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes,
Chers Villardiens,**

À l'initiative de Monsieur le Préfet de l'Isère, la Communauté de Communes (CCLG), les Communes de Crolles, Pontcharra et Villard-Bonnot ont cosigné en lien avec les services de l'État, une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Cet outil administratif et juridique concerne les 3 pôles de centralité principaux dans le Grésivaudan que sont ces 3 villes.

La CCLG est garante de la coordination entre les partenaires, les projets et la bonne dynamique du dispositif.

Partenaire avec les 3 Communes signataires, l'État et ses établissements publics sont en lien avec tous les protagonistes associés à l'opération de revitalisation du territoire.

Les objectifs en matière de revitalisation pour Villard-Bonnot se déclinent en 6 axes :

- 1) **Réhabilitation et développement de l'habitat**, notamment les friches des Papeteries et le secteur de la gare de Lancey.
- 2) **Développement économique et social**, création dans le secteur des Papeteries, d'une halle couverte commerciale principalement mais non exclusivement dédiée aux commerces alimentaires de proximité, en adéquation avec les nouvelles demandes d'aujourd'hui, (Bio, vente directe, circuits courts); mais également développer des commerces de proximité près des gares.
- 3) **Développement des mobilités et connexions.**
- 4) **Mise en valeur du patrimoine** naturel et bâti/espaces publics.
- 5) **Développement des services publics.**
- 6) **Développement des projets innovants.**

Ces axes seront naturellement beaucoup plus détaillés prochainement.

Cette ORT, pour les 3 villes, s'inscrira sur une période d'une dizaine d'années, car il s'agit, vous l'aurez compris, d'une opération commune au territoire de très grande envergure.

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot



CCAS : les reines et rois 2020

Emploi : jobs d'été pour les jeunes

Police municipale... au complet !

L'Opac devient Alpes Isère Habitat

Eau et assainissement... en ligne

Mobilité : enquête, covoiturage, travaux...

Interco' : SMTC devient SMMAG

Centre Socioculturel de Brignoud
2020-2024

Le nouveau projet social

Environnement : lutte contre les nuisibles

Recensement 2020

Art numérique : « Entre deux mondes »

L'écho des associations

A vos agendas ! Evènementiel 2020



[Festivité]

Ils étaient 160 seniors à partager une après-midi de fête au gymnase Jean-Jaurès le 15 janvier. Après les fêtes de fin d'année, rien de mieux que de laisser le hasard désigner les reines et les rois pour débiter 2020 !



Les reines & rois 2020



Convivialité aux notes sucrées

Cet événement, organisé par le CCAS de la Ville, a mis à contribution plusieurs acteurs économiques locaux. Ainsi, ce sont les boulangeries Fontaine, Lazzarotto, La Nougatine et La Maison des Délices qui ont préparé de savoureuses pognes et frangipanes. Afin de se délecter du goût de ces mets sucrés, des boissons, des fruits et du café (Provinc'Alpes), de la Clairette de Die (Inter Caves), accompagnés de quelques chocolats étaient proposés aux convives. Côté ambiance, les compositions florales (Aux Mille et Une Fleurs) et Fabrice Peluso et son groupe musical ont su plonger nos seniors dans une ambiance festive ! Un moment incontournable donc, où la

danse, les échanges et la bonne humeur restent les maîtres-mots.

Une équipe de choc au service !

Pour que cette manifestation soit une réussite, plusieurs équipes travaillent à pied d'œuvre ! Ainsi, si les agents de l'équipe cérémonie des services techniques nettoient et mettent en place la salle le matin, les agents polyvalents et ceux du CCAS assurent le service tout au long de l'après-midi. C'est donc avec bienveillance et sourire que les 10 jeunes femmes ont contribué à la réussite de « la galette des Rois » 2020. ●

leCHIFFRE

904

À la mi-janvier, l'application mobile « Villard-Bonnot » passait le cap des 900 téléchargements ! Si vous aussi souhaitez être informé en temps réel des actualités de la Commune, n'hésitez pas plus longtemps. Rendez-vous sur l'APP Store ou le PLAY Store en fonction de votre smartphone (Apple ou Android) et tapez « Villard-Bonnot » dans la barre de recherche !



[Vie associative]

Les demandes de subvention

c'est jusqu'au 28 février !

La Commune attribue chaque année des subventions aux associations locales. En 2019, l'enveloppe totale s'élevait d'ailleurs à 90 020 €.

Ces subventions ont été réparties entre différents secteurs : les affaires sociales (2 500 € en 2019), la culture (14 020 € en 2019), le sport (61 950 € en 2019) et un pôle divers (11 550 € en 2019).

Toutes les associations villardiennes peuvent solliciter une aide financière auprès de la municipalité. Pour cela, il est nécessaire de prendre contact avec le service vie associative dès aujourd'hui. Vous trouverez à votre disposition les dossiers de demandes de subvention 2020 en mairie, sur le site internet www.villard-bonnot.fr [A votre service] vie associative] ou encore sur l'application mobile « Villard-Bonnot », tuile [Actualités].

Ces dossiers concernent le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général. Toutes les demandes doivent être complétées et retournées au service vie associative avant le 28 février 2020. ●

[Fibre optique]

Vous avez des questions ? Ils ont les réponses...

Au terme de l'année 2019, le Département de l'Isère a atteint ses engagements de déploiement du réseau structurant : 1 230 kilomètres sur les 2 500 kilomètres à déployer d'ici mi-2021, 61 locaux techniques (NRO), sur les 110 à construire ont été remis en affermage à Isère Fibre.

Toutefois, Isère Fibre, délégataire de service public en charge de la construction de la desserte à l'usager, ainsi que de l'exploitation et de la commercialisation du réseau auprès des fournisseurs d'accès à Internet (FAI), a rencontré des difficultés dans la mise en œuvre industrielle des déploiements qui lui incombe. Pour pallier ce problème, un plan d'action et un autre de communication sont mis en œuvre à destination des FAI et des clients.

Ainsi, depuis le 2 janvier, Isère Fibre apporte toutes les informations attendues par les habitants par la mise en place d'un numéro vert et d'un courriel dédiés. ●



☎ 0806 000 354 (numéro vert)

@ contact.particulier@iserefibre.fr

Emplois d'été : à vos CV!

À peine le deuxième trimestre commencé, qu'il est déjà temps de penser à votre été! Envie de faire vos premiers pas dans l'environnement professionnel, gagner un peu d'argent en vue d'un voyage ou de passer le permis? Alors le moment est venu de rédiger votre CV et votre lettre de motivation.

Comme chaque été, la Mairie propose plusieurs postes aux jeunes Villardiens du 1^{er} juillet au 31 août. Ces jobs d'été sont répartis entre les filières administrative, technique et périscolaire. Vous avez jusqu'au 30 avril pour adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire. N'oubliez pas de préciser vos disponibilités ainsi que les services où vous aimeriez travailler. Conditions: avoir 16 ou 17 ans (révolus) et résider sur la commune ●



Vous pouvez faire votre demande depuis le formulaire de contact en ligne :

- 📄 www.villard-bonnot.fr
Onglet [A votre service]
Rubrique [Recrutement]
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [Emplois & stages]
Fonction [Emploi]

! 2019 en chiffres

- 62 jeunes ont postulé
- 14 postes
- 0 désistement

La Police Municipale au complet

Si 2019 fut une année compliquée, 2020 sera celle de la stabilité! Le service de la police municipale de Villard-Bonnot compte dorénavant 3 policiers municipaux: Bruno, Brigadier-chef Principal et responsable du service; Nicolas, qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars

2019 est désormais Brigadier; Virginie, Brigadier-chef Principal, a rejoint quant à elle l'équipe le 21 novembre 2019. Avec son recrutement, la police est désormais au complet pour assurer ses missions de sécurité et de proximité auprès de la population ●



🕒 INFO MINUTE

Juste après avoir programmé vos vacances d'hiver, ayez le bon réflexe et signalez votre absence à la Gendarmerie ou à la police municipale. L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service actif toute l'année. Des patrouilles sont programmées pour surveiller votre domicile durant votre séjour. L'OTV est gratuite et nécessite une inscription auprès des autorités. ●

[Sécurité]

Vacances

en approche?
Pensez à l'OTV!



Inscriptions

- 📄 www.villard-bonnot.fr
Onglet [A votre service]
Rubrique [Opération Tranquillité Vacances]
- 📱 Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [Service à la population]
Fonction [Police municipale]

[Isère] Difficultés financières ?

La maison du Département Grésivaudan vous conseille

Difficultés budgétaires, services contentieux, lettres d'huissiers, dossier de surendettement... Être guidé correctement et conseillé par des personnes compétentes peut faire toute la différence.

C'est pour cette raison que le Département de l'Isère, par le biais des Maisons du Département – et en l'occurrence celle du Grésivaudan –, a mis en place des

permanences budgétaires. Animées par des conseillères en Économie Sociale et Familiale, ces permanences sont individuelles et sans rendez-vous. L'occasion de prendre le temps pour faire un point sur la situation, d'obtenir des conseils pour trouver des solutions envers les organismes de crédits, la banque, les agences de recouvrement... Les conseillères peuvent également vous accompagner dans les démarches et dans la constitution de votre dossier de surendettement. ●

Centre Médico-social de Bernin

- 📍 71, chemin des sources, Bât. A » Bernin
- ☎ 04 56 58 16 91
- 🕒 Permanences
De 10 h à 12 h, sans rendez-vous
14 et 24 février, 9 et 26 mars
6 et 16 avril, 4 et 18 mai.

Centre Médico-social de Pontcharra

- 📍 21, rue Laurent-Gayet » Pontcharra
- ☎ 04 76 97 32 52
- 🕒 Permanences
De 10 h à 12 h, sans rendez-vous
18 février, 2 et 20 mars,
3, 16 et 27 avril, 14 et 28 mai



[Logement]

L'Opac 38 devient Alpes Isère Habitat



« Seul le nom change, l'ambition demeure ».

C'est par cette maxime que l'organisation qui œuvre pour le logement social annonce son changement de nom. Anciennement Opac 38, Alpes Isère Habitat a donc fait peau neuve en ce début d'année 2020. Nouveau nom, nouveau logo et nouvelle charte graphique mais des valeurs qui restent inchangées : le respect des préceptes d'équité sociale, d'efficacité économique, de performance environnementale, la solidarité et le développement durable. ●

Et pour les coordonnées ?

Alpes Isère Habitat

Antenne de Saint-Martin-d'Hères

→ Henri-Wallon, 5 rue Albert-Samain
38400 Saint-Martin-d'Hères

☎ 04 76 20 50 50 :: 📠 04 76 24 25 38

🕒 Ouverture au public tous les jours : 9h à 11h30
Sur rendez-vous l'après-midi

[Eau & assainissement]

Vos services en ligne

Deux ans après la prise de compétence en matière d'eau et d'assainissement, la Communauté de communes Le Grésivaudan met à la disposition des usagers deux nouveaux outils numériques. L'objectif est de permettre aux consommateurs l'accès et la gestion de leurs abonnements et de leurs factures.

le-gresivaudan.fr/eaux

Il s'agit d'une page dédiée au service de l'eau, accessible depuis le site du Grésivaudan. Il est possible de trouver les numéros utiles en cas d'urgence, les actualités mais également les documents réglementaires ainsi que les bonnes pratiques.

eaux.le-gresivaudan.fr

C'est la grande nouveauté : un espace numérique propre à chaque abonné. Ce portail web donne accès à tous les services utiles : le suivi de consommation, la gestion des abonnements (création/résiliation), le paiement en ligne (prélèvement), la relève d'index (compteur d'eau). Vous pouvez également demander une intervention, faire une réclamation ou encore mettre à jour vos données personnelles. Enfin, dans un avenir proche, il sera possible de demander la mensualisation de vos paiements et d'obtenir vos factures au format numérique.

Pour se connecter à cet espace, vous devrez :

1. Entrer votre adresse courriel et choisir un mot de passe (à confirmer)
2. Vous munir d'une de vos factures car vous aurez besoin de votre référence "abonné" et du nom exact indiqué sur celle-ci (en haut à gauche). ●

[Solidarité]



Le café des aidants : les prochaines rencontres

Depuis plus de quinze ans maintenant, l'Association Française des Aidants a pour objectif d'écouter et de porter la parole de ceux qui accompagnent au quotidien un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Pour ce faire, elle propose des formations, des ateliers santé et a rapidement mis en place le Café des Aidants. Véritable espace de partage d'expériences, de conseils et d'informations, ce lieu permet aux aidants de se retrouver pour échange sur sa situation et ce que chacun peut vivre. Dans le Grésivaudan, le Café des Aidants se situe à Lumbin. Il est organisé avec l'aide du Service Autonomie du Conseil Départemental de l'Isère. ●



Programme

Mardi 10 mars : « Ai-je le droit de ressentir de la colère ? »

Mardi 7 avril : « Et s'il refuse les aides ? »

Mardi 5 mai : « Le répit, oui mais comment ? »

Mardi 2 juin : « La place du conjoint/La place des enfants »

Mercredi 8 juillet : Café convivial.



Café des Aidants, Lumbin

L'Attero - 125, ch. des Longs-Prés 38660 Lumbin

04 56 58 16 41

Rendez-vous un mardi par mois de 14h à 16h30
autour d'un thème.

Une grande enquête pour connaître vos habitudes en matière de mobilité

Entre octobre 2019 et octobre 2020, le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) pilotera la réalisation de l'Enquête Mobilité à l'échelle de la Grande Région Grenobloise, dont le Grésivaudan fait d'ailleurs partie. Les objectifs sont multiples. Dans un premier temps, la démarche doit permettre de connaître vos habitudes pour aller travailler, étudier, faire vos courses, rendre visite à vos proches... En effet, les moyens sont de nos jours nombreux et variés : à pied, à vélo, en trottinette, en train, en tram en voiture... De plus, aller à la rencontre de quelque 7 500 ménages visés donnera la possibilité

au SMTC d'être à leur écoute. Les témoignages sont recueillis sur des thématiques précises comme les déplacements effectués en semaine, ceux réalisés le week-end ou encore sur vos opinions concernant les déplacements en général.

Une année donc pour réaliser cette ambitieuse enquête mobilité. Au fil des mois, suivez l'enquête pour vous tenir informé de son déroulement sur le site du SMTC. Les premiers résultats seront publiés en décembre 2020. ●

www.smtc-grenoble.org



Covoiturer gratuitement pour vous rendre à Grenoble

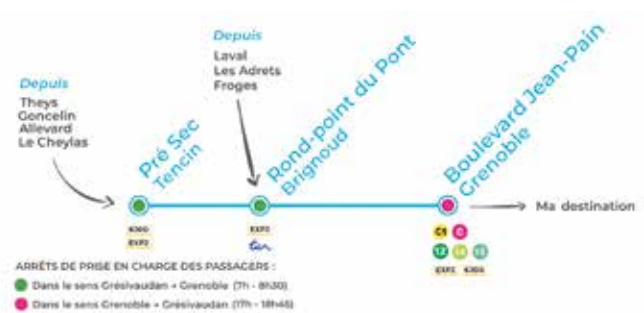
Le Département de l'Isère propose depuis le 9 septembre 2019 aux habitants des différentes communes de la rive gauche du Grésivaudan de covoiturer facilement et gratuitement malgré les contraintes professionnelles et personnelles.

Ce service de covoiturage présente des avantages uniques : pas de réservation, gratuit pour les passagers, économique pour les conducteurs et la garantie d'un départ assuré dans les 15 minutes à l'aller comme au retour.

Le service impose trois points de passages obligatoires uniquement pour les conducteurs : Tencin Pré-Sec, Brignoud rond-point du Pont et Grenoble Jean-Pain. Les passagers quant à eux ne sont pas obligés de partir de Tencin le matin et peuvent partir de Brignoud.

Le service est ouvert le matin en direction de Grenoble de 7 h à 8 h 30 et le soir en direction de Tencin de 17 h à 19 h. N'hésitez pas et tentez l'expérience. ●

<https://illicov.fr/gresivaudan>



L'échangeur de l'A41 La Bâtie/Saint-Ismier



© le-gresivaudan.fr

Au complet et enfin en service !

Il aura fallu être patient pour emprunter l'échangeur La Bâtie/Saint-Ismier dans les deux sens de circulation. Cet aménagement était très attendu, tant par les automobilistes que par les communes dont le trafic impactait les territoires (Saint-Ismier, La Bâtie et Villard-Bonnot).

Avec une saga en 3 saisons : début du chantier en 2017, travaux et contrôles sécurité en 2018 puis l'ouverture de la première bretelle — celle d'entrée — en juin 2019, le final s'est produit le 20 décembre dernier avec l'ouverture officielle de la bretelle de sortie (Chambéry-Grenoble) par la société Area en charge du chantier. ●



Avenue des Papeteries à Lancey

Démolition de la centrale de la Gorge

Durée : 2 mois

🕒 du 24 au 28 février 2020 :

route barrée et mise en place d'une déviation adaptée

🕒 du 2 au 21 mars : alternat par feux tricolores

Détails : limitation de vitesse à 30 km/h ; empiètement sur la chaussée ; défense de stationner ; Interdiction de dépasser. ●

Déjections canines



© R. Ballester

stop à l'incivilité !

Il est interdit de faire déféquer son animal en dehors des lieux prévus à cet effet, en particulier sur les trottoirs. Cet acte est passible d'une contravention de 3^{ème} classe d'un montant de 68 € (Code Pénal, art. R633-6). Respectez la propreté des lieux publics : ramassez ses déjections. Vous pouvez vous procurer les « cani-sacs » à l'accueil de la Mairie. Ces petits sacs hygiéniques sont gratuits. Des « cani-sites » sont également à votre disposition place Alfred-Fredet, rue Désiré-Granet, rue du Stade à Brignoud et rue de la Paix à Lancey. ●

[Mobilité]

SMMAG

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise est né

Le premier comité syndical d'installation du SMMAG, qui s'est déroulé le 9 janvier, a officialisé la création du nouveau syndicat chargé d'organiser les transports dans la Grande Région Grenobloise. Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise succède au SMTC, et intègre la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la communauté de communes du Grévisaudan et le Département de l'Isère.

Avec un objectif commun : organiser les transports à l'échelle de la grande région grenobloise afin d'assurer un service public plus efficace.

Chaque jour des milliers de personnes traversent la région : pour travailler, faire leurs achats, retrouver leurs amis ou leurs familles, voir un concert ou une exposition... Ils se déplacent en voiture, en bus, en tram, en train, à vélos (à assistance électrique ou pas) ou à pied. Ces usages quotidiens ne s'arrêtent pas

aux limites des collectivités locales et nécessitent, par conséquent, d'organiser les transports à la bonne échelle. « Nos prédécesseurs ont été des pionniers quand ils ont créé le syndicat mixte au moment du premier choc pétrolier (en 1973), a rappelé Yann Mongaburu, nouveau président du SMMAG. Aujourd'hui, nous n'avons plus le temps d'attendre ». Le nouveau syndicat a été créé afin de « protéger la santé des habitants mais aussi la santé du climat [...], d'offrir aux usagers davantage de liberté de déplacement [...], et de garantir plus de justice sociale et territoriale ».

Vers un titre unique

« Depuis le début, l'état d'esprit de la Métropole est celui de la coopération, sans volonté hégémonique et avec l'objectif de faciliter la vie de nos concitoyens et de tous ceux qui créent de la valeur sur notre territoire », a confirmé Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole.

La feuille de route du SMMAG prévoit notamment la mise en place d'un service public du covoiturage, d'une ligne de bus à haut niveau de service entre Montbonnot et Grenoble, l'extension du réseau chronovélo aux communes périurbaines et le lancement progressif du Pass Mobilités qui permettra de voyager avec un seul et même titre dans les bus, tram, trains et cars de la région. En attendant la création du RER grenoblois.

Selon François Gimbert, Président de la Communauté de communes du Grévisaudan et Premier Vice-président du SMMAG, « une nouvelle porte s'est ouverte [...]. La Région et les intercommunalités du sud de l'Isère sont les bienvenus. La démarche est ouverte dans le temps et dans l'espace ».

D'autres collectivités locales pourront en effet intégrer le SMMAG : la région Auvergne-Rhône-Alpes, Bièvre Isère, Bièvre Est, Cœur de Chartreuse, Saint-Marcellin Vercors Isère, Massif du Vercors, Trièves, Matheysine ou encore Oisans. « Rapidement, les habitants des territoires voisins se rendront compte du pas en avant qui a été fait aujourd'hui », a conclu Benjamin Trocmé, Conseiller départemental de l'Isère. ●



Découvrez le premier bureau du SMMAG

- **Yann Mongaburu**, président.
- **Francis Gimbert**, premier vice-président, en charge des lignes de bus à haut niveau de service.
- **Françoise Gerbier**, deuxième vice-présidente, en charge des territoires voisins, des nouvelles mobilités et de la logistique urbaine.
- **Jean-Paul Bret**, troisième vice-président, en charge du service public du covoiturage.
- **Ludovic Bustos**, quatrième vice-président, en charge du programme d'amélioration des temps de parcours du réseau.
- **Élisabeth Legrand**, cinquième vice-présidente, en charge des grands travaux.
- **Jean-Claude Peyrin**, sixième vice-président, en charge du matériel roulant.

Le bureau compte quatre membres supplémentaires :

Dominique Flandin-Granget (en charge de la politique cyclable),

Marcel Repellin (en charge des ressources du Smmag), **Francie Mègevand** (en charge des relations avec les usagers), **Luc Rémond**.



2020-2024

Le projet social

Pour le Centre socioculturel de Brignoud, l'année 2020 est une année charnière. À la croisée des chemins, entre celui parcouru depuis 2016 et celui à venir, l'équipe présente son nouveau projet social. C'est en effet tous les 4 ans que l'organisme fait, d'une part, le bilan de la période passée et propose d'autre part, de nouveaux axes et pistes d'actions afin d'être toujours en phase avec les besoins des habitants de Villard-Bonnot et de Froges.

Ce dossier fait le point sur le projet social de 2020-2024.

Comprendre ce qu'est un Centre Socioculturel

Un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange...

Les centres sociaux sont des équipements polyvalents ouverts à tous. Chacun peut y trouver des activités et des services dans des domaines variés comme la culture, le loisir, le sport, le logement, l'insertion et l'emploi, la parentalité, la garde d'enfants, les vacances, etc.

Mais c'est aussi le lieu des projets partagés et participatifs de développement. Depuis leur création, les centres sociaux ont toujours eu l'ambition de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et la réduction des exclusions. Porté par et pour les habitants, il entend permettre l'épanouissement de chacun et favoriser la mobilisation citoyenne.

Le Centre Socioculturel (CSC) de Brignoud est une structure intercommunale, gérée par les deux communes de Villard-Bonnot et de Froges.

... au service de valeurs fortes

Véritable lieu d'accueil, d'échange et d'apprentissage, le Centre est porteur d'un projet social et défend les valeurs importantes que sont le respect de la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ils s'expriment notamment par le biais des nombreuses activités, ateliers, événements ou au travers d'espaces comme les médiathèques, la ludothèque, le multi-accueil ou le L.A.E.P (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Le Tipi [...].

Le projet social au cœur de la structure

Qu'est-ce qu'un projet social au juste? La circulaire n° 2012-013 relative à l'animation de la vie sociale de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales définit de la manière suivante le projet social: « Le projet social est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire ».

Le projet social est donc la feuille de route du Centre social et son élaboration permet de mettre en synergie les différents acteurs d'un territoire autour d'un projet collectif en définissant des axes de travail et des objectifs opérationnels partagés.

Il guide l'action du Centre et lui permet d'interroger l'environnement social, économique, institutionnel et repérer; les évolutions du territoire; d'engager un bilan partagé du précédent projet avec l'ensemble des acteurs du Centre (professionnels, bénévoles, habitants, partenaires); de mettre en lumière les préconisations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action. ●





Cap sur le nouveau projet social

Après plusieurs années de travaux et une réorganisation en profondeur, le Centre socioculturel se lance en ce début d'année dans un tout nouveau projet social. Réfléchi et réalisé par l'équipe de Karine Reboul-Nivelle, la Directrice du Centre, ce plan poursuivra les efforts et le travail établis jusqu'alors et s'échelonnera sur 4 années.

Le travail d'évaluation de l'utilité sociale du Centre socioculturel de Brignoud a montré que les services, actions et projets menés depuis plusieurs années, sont ressentis comme positifs et indispensables par les habitants, élus et partenaires. Si les orientations doivent se poursuivre dans le temps, les éléments qui ressortent du diagnostic partagé amènent l'équipe du CSC à reconsidérer leurs priorités au vu des évolutions sociétales comme, par exemple, favoriser l'accès aux droits, lutter contre la fracture numérique ou encore accompagner les parents dans leur fonction parentale face aux problématiques spécifiques des enfants au fil des âges.

Trois grands thèmes ont été dégagés par la réflexion collective lors d'un travail de l'équipe avec la Fédération des Centres sociaux de l'Isère : la communication/visibilité ; la participation ; le public cible et le public touché. Fort de ce premier travail, les équipes se sont mobilisées afin de mettre en forme un projet social cohérent avec un plan d'action clair. Ainsi trois axes stratégiques ont été identifiés.

Axe n°1

La promotion d'un accueil de proximité accessible à tous

Il semble en effet nécessaire de diversifier les actions à l'intérieur et à l'extérieur du Centre social. Pour cela, l'équipe s'est fixé plusieurs objectifs opérationnels. D'abord, renforcer la fonction "accueil" du Centre, puis réorganiser des accueils et des actions dans et hors les murs de l'organisation et enfin mettre en place une programmation culturelle et artistique attractive. D'autre part, l'accompagnement et l'orientation des demandes des habitants ont également été identifiés comme une composante nécessaire à ce premier axe stratégique. Aussi sur ce point, les efforts se concentreront sur l'accueil de tous les habitants en particulier les personnes empêchées, l'accès aux droits sera favorisé et les équipes du CSC seront formées pour orienter au mieux les demandes.

Axe n°2

Favorisation de l'entraide, la solidarité entre les habitants, leur autonomie et leur participation au sein du CSC de Brignoud

Deux grandes thématiques apparaissent : premièrement encourager les initiatives solidaires et accompagner la participation citoyenne, deuxièmement faire du CSC un acteur repéré dans l'accompagnement social et numérique afin de renforcer l'autonomie des personnes. Pour cela, à nouveau des objectifs opérationnels ont été désignés. Parmi eux, citons par exemple la mise en place de démarches initiatives et participatives innovantes pour favoriser l'expression des habitants ; faciliter l'apprentissage du français, de la culture et des institutions ; devenir un relais plus efficace pour orienter plus précisément les gens vers les partenaires en capacité de prendre en charge le public fragile ou en situation d'urgence ; réduire la fracture numérique en facilitant son accès par une approche adaptée individuelle ou collective.

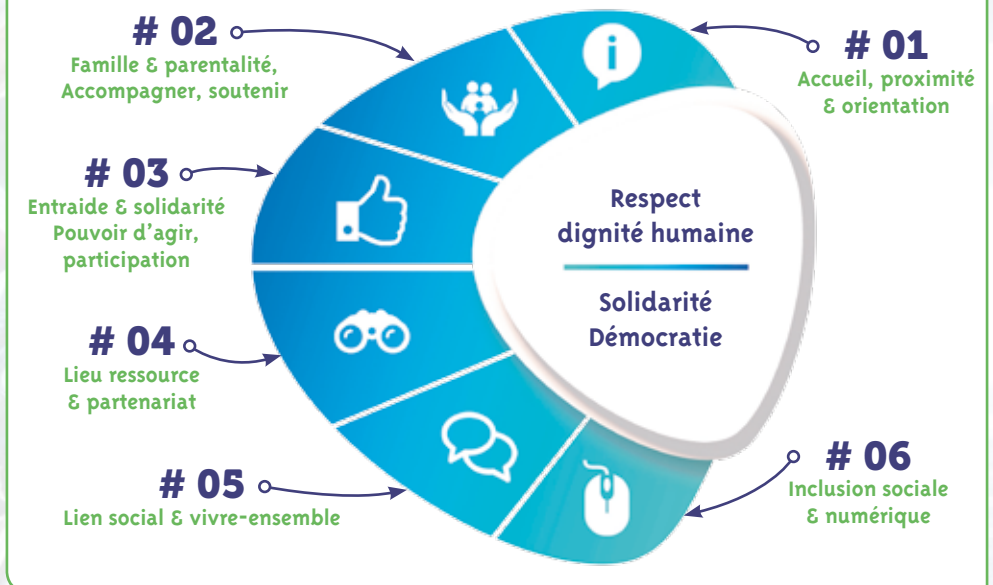


Axe n°3

L'identification du CSC de Brignoud comme lieu ressource par tous les habitants et partenaires

Pour y parvenir, les équipes prévoient de s'attacher au développement des outils et des réseaux de communication, mais également mettre en œuvre une démarche partenariale en faveur des habitants. Un volet important donc qui passera nécessairement par une nouvelle identité visuelle du Centre, une signalétique claire et efficace, une diversification des supports de communication ou encore par le développement de son réseau de partenaires (entre autres). ●

Les grandes orientations



La famille au cœur des préoccupations pour les 4 ans à venir

Le Centre social est fortement engagé dans la recherche, la conception et l'organisation d'actions autour des familles, notamment dans le contexte actuel où les formes familiales sont en changement et où les repères familiaux paraissent incertains.

Le projet famille s'inscrit dans le projet d'agrément du Centre social de Brignoud. La circulaire CNAF de juin 2012 introduit la notion d'un Projet famille qui vise à répondre aux problématiques familiales. Celles-ci ont été identifiées à la fois avec les habitants, les partenaires et les professionnels du Centre social. Le projet famille, intégré au projet d'animation globale du Centre, présente les caractéristiques suivantes :

- **répondre aux problématiques familiales** repérées sur le territoire ;
- **développer des actions collectives** contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale, ainsi qu'aux relations et solidarités interfamiliales ;
- **coordonner les actions et services** de soutien à la parentalité développés au sein du Centre social ;
- **faciliter l'articulation des actions familles** du Centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

L'élaboration du projet famille du CSC de Brignoud s'est construite d'après un diagnostic, initié du mois d'août à celui d'octobre 2018. Une telle démarche avait pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique, de promouvoir la participation de tous dans l'analyse, la réflexion en direction des familles. Ce diagnostic a révélé – entre autres – que les familles avec enfants ainsi que celles monoparentales doivent être au cœur de ce projet. Nombreuses sont celles qui sont en demande de conseils, de soutien et d'écoute. Elles souhaitent pouvoir échanger avec des professionnels autour de la parentalité (demande de mise en place de conférences) et également de participer à des ateliers collectifs

entre parents pour échanger sur différents thèmes (café des parents).

Partant de ce constat, l'équipe du Centre Socioculturel s'est attachée à établir un axe prioritaire (renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels), autour duquel s'articulent trois objectifs généraux que sont la parentalité, les réseaux ainsi que les liens intrafamiliaux. ●



© Images-et-reves.fr

Les objectifs généraux



© Freepik

Axe prioritaire : renforcer les liens familiaux, parentaux & intergénérationnels

Parentalité

Objectifs #1
Consolider le rôle éducatif du parent, valoriser son potentiel éducatif

- Objectifs opérationnels*
- Accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants.
 - Renforcer l'implication et le suivi des parents dans les activités et la scolarité de leur enfant.
 - Développer des actions de soutien à la fonction parentale.
 - Éclairer les parents dans les évolutions sociétales, numériques et conduites à risques.
 - Sensibiliser les parents aux bienfaits de la communication non violente et bienveillante.

Liens intrafamiliaux

Objectifs #2
Favoriser les liens intrafamiliaux et promouvoir les rencontres intergénérationnelles

- Objectifs opérationnels*
- Mettre en place des actions parents-enfants.
 - Encourager les parents à participer aux activités de loisirs de leurs enfants.
 - Accompagner les familles à la réalisation de projets.
 - Mettre en place des sorties familles et accompagner le départ en vacances.

Réseaux

Objectif #3
Structurer un réseau d'acteurs autour du projet famille

- Objectifs opérationnels*
- Libérer la parole et susciter la réflexion et l'entraide entre parents.
 - Organiser des temps d'échanges ritualisés.
 - Développer les liens entre parents.
 - Faciliter l'accès aux droits et à l'information.
 - Créer un lien parents-enfants-professionnels.
 - Mettre en place une commission pluridisciplinaire sur la parentalité.



[Environnement]

Lutte contre les nuisibles

Villard-Bonnot choisit de faire équipe avec Dame Nature

Depuis quelques années déjà, le choix a été fait de gérer et d'entretenir les espaces verts de la commune de manière éco-responsable. Si plusieurs mesures ont été prises en ce sens, en cette fin d'hiver 2020 les efforts se poursuivent et la Commune innove en ayant recours aux mésanges pour lutter naturellement contre les chenilles urticantes.

Pour l'entretien, les agents en charge des espaces verts ont donc à leur disposition un panel de solutions respectueuses de l'environnement. Contre les nuisibles, la lutte est quant à elle plus délicate. Pour autant, l'équipe mise cette année sur un partenariat avec Dame nature pour faire face à l'invasion des chenilles urticantes sur les pins (voir le mémo ci-dessous). La Nature étant bien faite, ces petits nuisibles ont leurs propres prédateurs : les mésanges. Ces oiseaux, faciles à identifier avec leur plumage jaune et bleu, peuvent ingérer jusqu'à 250 insectes par jour en période de nidification. La mésange est une espèce sédentaire sur notre territoire et se nourrit de la chenille processionnaire à tous les stades larvaires !

Aussi, puisque les pins villardiens fournissent déjà le repas, Denis Matencio et ses hommes ont installé à proximité « l'hôtel ». Pour cette première, une dizaine de nichoirs ont intégré le paysage local. L'objectif est double : conduire une lutte écologique contre ces nuisibles tout en participant activement au maintien des paridés (nom de l'espèce) dans les campagnes. ●

Pour l'entretien, les agents en charge des espaces verts ont donc à leur disposition un panel de solutions respectueuses de l'environnement. Contre les nuisibles, la lutte est quant à elle plus délicate. Pour autant, l'équipe mise cette année sur un partenariat avec Dame nature pour faire face à l'invasion des chenilles urticantes sur les pins (voir le mémo ci-dessous). La Nature étant bien faite, ces petits nuisibles ont leurs propres prédateurs : les mésanges. Ces oiseaux, faciles à identifier avec leur plumage jaune et bleu, peuvent ingérer jusqu'à 250 insectes par jour en période de nidification. La mésange est une espèce sédentaire sur notre territoire et se nourrit de la chenille processionnaire à tous les stades larvaires !

Aussi, puisque les pins villardiens fournissent déjà le repas, Denis Matencio et ses hommes ont installé à proximité « l'hôtel ». Pour cette première, une dizaine de nichoirs ont intégré le paysage local. L'objectif est double : conduire une lutte écologique contre ces nuisibles tout en participant activement au maintien des paridés (nom de l'espèce) dans les campagnes. ●

des astuces qui ont fait leurs preuves



En matière de lutte contre les chenilles processionnaires, l'équipe des Espaces verts de la Commune dispose, dans les 6 zones sensibles fortement impactées (3 aux terrains des Castors, 2 au lycée et 1 au stade Bergès), des pièges garantis « zéro pesticide ». Il faut dire que l'insecte est tenace et dangereux. Véritables nuisibles, leurs poils urticants sont à l'origine de graves réactions allergiques. Ce dispositif anti-chenilles est mis en place directement sur les pins. Constitué d'une collerette et d'un bidon de 5 litres rempli de terre, le piège capture ces nuisibles au moment de leur descente. Alors que ces derniers pensent s'être enterrés dans le sol, les agents relèvent les bidons et les tuent.



À VOUS DE JOUER

Vous pouvez également contribuer à cette action, en installant dans votre jardin, sur votre terrasse ou balcon un ou plusieurs nichoirs. Il existe des tutoriels sur internet pour apprendre à construire des habitations pour les oiseaux, ou bien vous pouvez trouver conseil auprès des jardinerie.



Chenilles processionnaires

MÉMO!

Chenilles urticantes, petits conseils

Ce nuisible est dangereux à la fois pour l'homme comme pour les animaux. Voici quelques consignes de sécurité, si vous êtes confronté à cet insecte.

- Les processions débutent dès février, lorsque les températures se radoucissent.
- N'intervenez pas et laissez s'enterrer les chenilles.
- Marquez l'endroit de l'enfouissement avec un bâton. Venez les déterrer un mois plus tard.
- Arrosez votre sol avant d'intervenir pour éviter l'effet volatil des poils qui peuvent subsister dans le sol.
- N'oubliez pas de vous protéger par des vêtements adaptés, à usage unique ou cirés (lunettes, casquette, gants...) que vous ne retirerez pas face au vent.
- Détruisez les chrysalides récoltées par incinération. Lors du brûlage, ne vous mettez pas face au vent pour éviter les urtications. ●

Tous les 5 ans, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) procède au recensement des communes de moins de 10 000 habitants. Cette opération permet de mieux connaître la population française ainsi que ses besoins tout en déterminant la population officielle de chaque commune.



Pourquoi un recensement ?

Les données collectées lors de cette opération sont entre autres utiles lorsque les communes réfléchissent et réalisent des projets en lien avec les habitants. Du recensement découle la définition des moyens financiers de fonctionnement des communes. Cela impacte donc la participation de l'État au budget des communes, mais détermine également le nombre de pharmacies, le nombre d'élus au conseil municipal ou encore le mode de scrutin. La connaissance de ces statistiques sert à prévoir des équipements collectifs nécessaires tels que des écoles, des crèches, des hôpitaux mais également les moyens de transport à développer.

Comment recenser la population ?

Compte tenu de l'importance du territoire communal villardien, treize personnes ont été recrutées en qualité d'agent recenseur. Reçus le 7 janvier dans la salle du Conseil de la Mairie, ces femmes et hommes de tout âge ont suivi plusieurs journées de formation dédiées à cette collecte d'informations. Tous présentent les qualités demandées : un niveau d'études suffisant, de l'ordre et de la méthode, de la ténacité, de la disponibilité, de la discrétion, un bon relationnel, de la stabilité dans la fonction, de la moralité et enfin de la neutralité. ➔

Pour mémoire, le recensement est une démarche obligatoire. À Villard-Bonnot, les équipes sont sur le terrain depuis le 8 janvier. Les agents recenseurs vont à la rencontre des Villardiens en se présentant à leur domicile. Ils sont obligatoirement munis d'une carte avec leur nom, leur photo et le cachet officiel de la mairie. Les opérations se sont poursuivies jusqu'au 15 février. Le recensement est possible grâce à des questionnaires papiers : sachez qu'il existe un formulaire par foyer, mais aussi un autre pour chacun des membres de ce dit-foyer.

Que se passe-t-il après la collecte ?

Le récapitulatif de l'enquête est signé par le Maire et les questionnaires papier sont envoyés à la direction régionale de l'Insee. Les réponses par internet arrivent quant à elles directement. L'Insee procède alors à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Et mes données dans tout cela ?

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. ●

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 16 janvier au 22 février 2020

À l'heure où le numérique passe au premier plan, une version dématérialisée du recensement est également proposée. Prudence toutefois : les identifiants nécessaires à la démarche sont remis uniquement par l'agent recenseur au moment où il se présente chez l'habitant.

inf!

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur www.insee.fr



[Exposition]

Art numérique « Entre deux mondes »

Avec un hall d'entrée flambant neuf, baigné de lumière, le Centre socioculturel met son nouvel espace d'accueil au service de l'art. Le projet était dans les tuyaux depuis plusieurs mois : et si le CSC de Brignoud proposait régulièrement de faire découvrir à la population des artistes locaux ?



Embellir les lieux, susciter l'émotion, la discussion... provoquer l'échange. Un pari réussi grâce aux œuvres de Thierry Clet, artiste du numérique, exposées du 20 janvier au 10 février. Avec une vingtaine de pièces – 23 exactement – cet autodidacte de Photoshop a su capter l'attention du public d'une façon inédite. « Entre deux mondes » est une invitation au voyage. Un voyage vers un univers imaginaire, empreint de Fantasy, et tout à la fois si réel. Un monde si loin du nôtre et que l'on pourrait, paradoxalement, toucher du bout des doigts.

Et justement, ici réside la clé du mystère Thierry Clet : le passage. Lever le voile et découvrir un nouvel endroit où l'imaginaire prend toute sa puissance, un espace où tout est possible, un lieu sans frontière, un voyage piloté par les rêves, entre « clair et obscur ». Un autre espace-temps ; un peu d'ici, un peu de là-bas... avec toujours la volonté et l'envie d'aller au-delà...

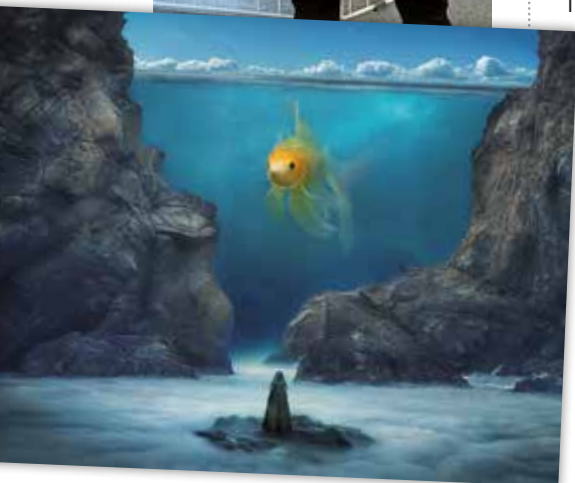
Lorsque l'on parcourt l'exposition, le ton est donné : l'univers est sombre mais toujours teinté d'optimisme, soit par l'utilisation de la couleur, soit par le message qui se cache derrière chaque toile. « Entre deux mondes » aborde des sujets propres à l'artiste qui pour autant parviennent à trouver un écho en chaque visiteur. Ainsi, avec l'œuvre « Avenue de la Mémoire » (pour n'en citer qu'une, colonne de droite), Thierry Clet pose un regard juste et émouvant sur la maladie d'Alzheimer : une jeune femme s'éloigne d'une place où se dresse un édifice à moitié demeure ancienne, à moitié bibliothèque. Le personnage continue sa vie, laissant sa mémoire – celle d'une existence emplie de souvenirs et de savoir – à la croisée des chemins. Pour autant, les rayonnages sont accessibles à tous, la porte, entre-ouverte sur un intérieur dont la lumière est chaleureuse et rassurante, montre que cette mémoire



perdure... un clin d'œil à l'entourage de ces personnes. Comme l'indique l'artiste, « le graphisme permet de transmettre des émotions, des messages et de communiquer avec soi-même. Les événements de la vie ont une incidence directe sur notre manière de percevoir les choses, de les retranscrire, de les écrire ou encore de les dessiner : c'est là que se trouve ma source d'inspiration ». Toute l'originalité de Thierry Clet prend corps dans ce mélange entre le réel et l'irréel, mais plus encore grâce à la discipline à laquelle il excelle : le digital painting. « L'informatique et des outils tels que Photoshop m'ont permis de m'exprimer au travers de mes travaux numériques et ainsi donner corps à mon imagination et à ma créativité. ». Un art nouveau qui séduit chaque jour davantage le public, un art en phase avec son époque.



Si vous n'avez pas eu l'occasion de découvrir l'univers de Thierry Clet, ne manquez pas la 4^{ème} édition du Printemps des Arts de Villard-Bonnot ! L'artiste exposera une œuvre originale sur le thème « Prenons de la hauteur, visons les sommets ! », du 25 avril au 3 mai 2020, à l'Espace Aragon. ●



© Thierry Clet

L'écho des Asso ciations

[Livres]

Grésimaginaire

La prochaine édition
sera fantasy!



Festival unique en Isère, ce salon du livre proposera à tous les amateurs de SF Fantasy et autres petits curieux, deux journées exceptionnelles. Une plongée au cœur d'un monde imaginaire où se côtoient Elfes, nains, vampires et autres sorciers, mages, Jedi et chevaliers (avec ou sans tête).

En 2020, Grésimaginaire bouscule ses habitudes. Avec plus d'un millier de visiteurs en 2018, les organisateurs ont dû délocaliser l'événement, qui se faisait jusqu'alors à l'Espace Aragon à Villard-Bonnot.

Ainsi, les 4 et 5 avril prochains, c'est à la Marelle à Crolles qu'il faudra se rendre pour profiter des surprises qu'ils vous réservent !

D'ailleurs, que sait-on du programme ? Comme le veut la tradition du festival, auteurs, bénévoles et public seront costumés. Cette année, la thématique choisie est « Le Médiéval Fantastique » ; un concours photo l'illustrera d'ailleurs. Plus de 60 auteurs de romans, ainsi que des éditeurs et illustrateurs, seront présents sur le salon. Des auteurs de bandes dessinées seront également de la partie. Et autant vous dire qu'il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! En effet, les romans présentés trouveront leur public aussi bien chez les ados, les adultes que chez les tout-petits. Enfin, notons la présence de la troupe « Excalibur » pour les représentations de combats médiévaux, mais aussi le retour de l'orchestre de violons du Centre Musical Accords. De plus, trois tables rondes seront programmées avec une conférence sur les thématiques en lien avec le festival. ●



Samedi 4 avril
de 10 h à 18 h non-stop

Dimanche 5 avril
de 10 h à 17 h non-stop

Entrée gratuite

Restauration sur place
possible

[Social]

L'AMA DIEM

recherche des bénévoles




AMA Diem est une association qui œuvre en faveur de l'accompagnement des personnes jeunes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, et de leurs proches.

Cette association, créée en 2011 à Crolles, par Blandine et Xavier Prévost, pose un regard différent sur la personne, orienté sur ses forces et ses ressources, plutôt que sur ses déficits et ses pertes.

AMA Diem est à l'origine du projet des Maisons de Crolles. Lieux de vie innovants gérés par la fondation OVE en co-pilotage avec AMA Diem, les Maisons ont ouvert leurs portes en 2016 à Crolles. L'association cherche, avec les personnes et leurs familles, des solutions adaptées à leurs attentes pour vivre ensemble, avec et malgré la maladie ! AMA Diem recherche des bénévoles !

Vous aimez la vie et vous êtes prêt à en partager des moments avec les pensionnaires : bricolage, activités artistiques, balade, lecture, chant, musique, Qi Gong, sortie au Musée... Selon vos envies et vos passions, vous pouvez faire des propositions auprès de l'association afin de construire avec les habitants des Maisons de Crolles un projet qui a du sens ! ●

 contact@amadiem.fr
06 69 53 16 31 - 06 58 66 95 59

 gresimaginaire.wix.com

Le Printemps des Arts!
de Villard-Bonnot



dimanche
19
avril

Foire de Printemps de Lancey

Venez fêter le printemps en famille !

du 25
avril
au 3 mai

Printemps des Arts

Pour cette 4^{ème} édition, 30 artistes « Prennent de la hauteur et visent les sommets ». A l'Espace Aragon, aux heures d'ouverture au public.

en
mai
A préciser

Repas des Anciens

A l'Espace Bergès : dînez, dansez !
☎ CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45

dès 12h

lundi
13
juillet

Bal et feu d'artifice

début
septembre
A préciser

Forum des Associations

Judo, théâtre, rugby, athlétisme, yoga... Vous hésitez ?
Rencontrez toutes les associations de la Commune et échangez !
☎ Service Vie associative 04 76 45 79 45.

début
octobre
A préciser

Foire d'Automne de Brignoud

De nombreux exposants vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits !

début
décembre

Colis de Noël

Le CCAS vous offre (personnes de 70 ans et plus) quelques mets pour finir l'année en beauté !
☎ CCAS de Villard-Bonnot 04 76 45 79 45

début
décembre

Marché de Noël

Pour les petits et grands, les curieux et les gourmands... venez flâner dans les allées du Marché. Il se peut que vous rencontriez le Père Noël... pensez à vos listes de souhaits !



Nota Bene : certaines dates peuvent être modifiées en cours d'année. Aussi, n'hésitez pas à consulter régulièrement les médias de la commune : www.villard-bonnot.fr et **application** : actus, infos pratiques et agenda en ligne sont mis à jour toutes les semaines.



Programmations et informations
www.espace-aragon.fr
www.musee-houille-blanche.fr



MAISON BERGÈS
VILLARD-BONNOT

Votre commune

Conseil municipal

Mardi 3 mars 2020 à 18h30

Salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie

Don du sang, la collecte

Judi 26 mars 2020 de 9h à 12h15 et 16h30 à 19h45

Parking du stade René-Bœuf, Bd de la Libération à Villard-Bonnot



Les informations pratiques annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine. Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** www.villard-bonnot.fr, les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



élusvb@outlook.fr

Jean-Claude Torrecillas
Annie David
Gisèle Minassian
Jean-Pierre Miozzo
Alain Jolly



N'étant pas un groupe qui a vocation à noircir du papier, nous n'avons à ce jour pas proposé d'article.

Non pas que les sujets manquent (la sécurité, l'accessibilité, le monde économique...) mais nous cherchons à être force de proposition et nous continuons de travailler sur les sujets en apportant des solutions sans chercher à polémiquer. ●

Nous restons fidèles à notre volonté d'éviter toute polémique dans le journal municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif. Qualités qui lui sont reconnues par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes. ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Saliha ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense

Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, Christian VERNEREY, Cyrille TINTILLIER, Marc CASTELOT, Brigitte BALBO, Nelly CARRAT, Patrick BEAU, Béatrice SOLLIER, Pascale LANGUILLE, Arnaud BERNARD, Valérie MAUMON, Eric POLONI, Anne-Hélène ANTONI, Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS, Jean-Pierre MIOZZO, Annie DAVID, Alain JOLLY, Gisèle MINASSIAN.

© élusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

© secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20, boulevard Jules-Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h hors période estivale

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Pôle Logement

- ☎ Mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h Jeudi de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 55
- ✉ polelogement@villard-bonnot.fr

Périscolaire

- ☎ **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ **Accueil téléphonique** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr



Correspondant local : Jean-Paul Filippi
☎ 06 75 70 21 83
✉ jpff-hh@live.fr

Déchets

Encombrants : inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)
- ☎ Calendrier 2020 : 8 avril/10 juin/9 septembre/18 novembre

Toutes les adresses des déchetteries...

www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

www.dastri.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Accueil au public

- Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Mercuze
- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- www.le-gresivaudan.fr/eaux

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

☎ 36 35

SNCF voyages (achat des billets « grandes lignes »)

www.oui.sncf

SNCF (achat des billets « régionaux »)

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes



☎ 0820 08 38 38

www.transisere.fr et www.vdf.fr



☎ 0 800 941 103
n° vert, service et appel gratuits

www.tougo.fr
www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

☎ 04 76 45 79 45



Pharmacies de garde

Attention : ce planning peut changer

- ☎ 39 15
- www.servigarde.fr
- Appli « Villard-Bonnot »
Tuile [VB au quotidien pharmacies]



Février

- L17 → J20 Ferradou (04 76 77 26 39)..... Versoud
- V21 → D23 Luu Duc (04 76 08 01 59)..... Crolles
- L24 → J27 Belle Etoile (04 38 92 02 15)..... Crolles
- V28 → D1 De Bernin (04 76 08 03 19)..... Bernin

Mars

- L2 → J5 Brignoud (04 76 71 40 03)..... Brignoud
- V6 → D8 Centrale (0476772326)..... Domène
- L9 → J12 Dent de Crolles (04 76 08 92 81)..... Crolles
- V13 → D15 Charmettes (04 76 77 44 59)..... Domène
- L16 → J19 Fontaine-Amélie (04 76 52 28 62)..... Saint-Ismier
- V20 → D22 Froges (04 76 45 71 44)..... Froges
- L23 → J26 Plemer (04 76 52 20 17)..... Saint-Nazaire-les-Eymes
- V27 → D29 Silvestre (04 76 77 23 08)..... Domène
- L30 → J2 Champ (Barry) (04 76 71 40 75)..... Champs-près-Froges

Avril

- V3 → D5 L'Orchidée (04 76 71 43 36)..... Lancey
- L6 → J9 Djian (04 76 52 23 42)..... Saint-Ismier
- V10 → D12 Ferradou (04 76 77 26 39)..... Versoud
- L13 → J16 Luu Duc (04 76 08 01 59)..... Crolles
- V17 → D19 Belle Etoile (04 38 92 02 15)..... Crolles

Permanences

Catherine Kamowski (LREM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- 20, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ☎ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

CLCV 38

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie de l'Isère

- ☎ Maire de Villard-Bonnot, 1^{er} étage
- ☎ Tous les 4^{ème} jeudi du mois - 16-17h

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

- M. Boucharlat
- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

SDH

Myriam Koudlanski

- ☎ Le mercredi de 14h à 15h
- ☎ Mairie de Villard-Bonnot. 20, Bd. Jules-Ferry



Etat Civil

• NAISSANCE •

- CAPPUCCIO Alexia..... 22/11/19
- BARÈS Paula..... 24/11/19
- MICHEL HAU-SANS Sélène..... 18/12/19
- ROCHAS PETER Sacha..... 17/01/20

• DÉCÈS •

- GIACOMINI François..... 11/10/19
- CENTOLESI David..... 13/10/19
- RIAILLE Jean-Paul..... 14/11/19
- DEMATTEIS Joseph..... 14/12/19
- COLLADO-MENDEZ Anna épouse ESCUDÉRO-NAVARRO..... 14/12/19
- MARTINEZ André Gilles..... 29/12/19
- GUINARD Jean-Claude..... 2/12/19
- MARTINEZ Anna, épouse CANOVAS..... 9/12/19
- DI GIOIA Maëlle..... 16/12/19
- DAMIANI Pascal..... 12/01/20
- BINDI Patrick..... 15/01/20
- JASKOWIEC André..... 16/01/20

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45